

PUBLICATION DE L'INDEX DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE QLIKTECH FRANCE

La promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes fait partie des objectifs du groupe et de QlikTech France, et fait désormais également l'objet d'une obligation pour les entreprises en France.

Ainsi, depuis le 1^{er} mars 2020, conformément à nos obligations légales, nous publions chaque année l'Index de l'égalité femmes-hommes. Cet index permet une analyse et un suivi dans le temps de l'évolution de l'égalité salariale.

Pour cette seconde année, QlikTech France publie un Index de **89 points sur 100**, obtenus par l'évaluation des 4 indicateurs définis par la loi et identiques pour toutes les entreprises françaises entre 50 et 250 salariés :

- 1. Suppression des écarts de salaire des femmes et des hommes à postes équivalents**
- 2. Egalité de chance en matière d'augmentation**
- 3. Evolution salariale des femmes ayant été en congé maternité ou d'adoption**
- 4. Egalité Professionnelle entre les femmes et les hommes au niveau des 10 plus hautes rémunérations.**

Le détail des points obtenus par indicateur est consultable en page 2.

QlikTech France a, depuis plusieurs années, entrepris différentes actions et engagements relatifs aux écarts salariaux ou encore à la proportion des effectifs hommes et femmes augmentés. Nous avons d'ailleurs obtenu des résultats satisfaisant pour ces indicateurs.

Nous poursuivrons nos efforts et nos initiatives pour adapter au mieux nos politiques internes pour les indicateurs dont les résultats sont plus faibles.

Notre ambition est de continuer à progresser sur les sujets de mixité et d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en mettant en œuvre les actions nécessaires.

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Ecart de rémunération (en %)	1	36	40	40
2- Ecart d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	35	35	35
3- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	0	Incalculable	15	0
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	5	10	10
Total des indicateurs calculables		76		85
INDEX (sur 100 points)		89		100

Le total des indicateurs calculables est ramené sur 100 points en appliquant la règle de proportionnalité.